



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 15 janvier 2023

Vigilance orange vents violents – interdiction de circulation de certains véhicules sur le pont de l'Iroise à Brest

En raison de vents violents prévus à plus de 110 km/h, Philippe MAHÉ, préfet du Finistère, décide par arrêté préfectoral **d'interdire le Pont de l'Iroise à Brest aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, aux caravanes, deux roues et fourgons de 22 heures à 6 heures du matin dans la nuit du 15 au 16 janvier 2023. Ces véhicules sont invités à emprunter les itinéraires S1 et S2 via Landerneau.** La vitesse sur le pont reste limitée pour les autres véhicules à 50 km/h.

En raison des vents violents qui touchent le territoire, le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ, invite à nouveau la population à la plus grande vigilance et rappelle les recommandations de prudence :

- **Limitez vos déplacements** et si cela n'est pas possible, soyez prudents lors de vos déplacements.
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- Ne pratiquez pas d'activité en plein air.
- En ville, **soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.**
- N'intervenez pas sur les toitures et **ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

La situation météo est évolutive, le préfet du Finistère recommande de se tenir informé, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de Météo France :

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex

www.vigilance.meteofrance.com.

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr